



Communiqué de presse

67/22

Montreuil, le 7 juillet 2022.

La Croix-Rouge française, antichambre du Gouvernement

Les salariés de la Croix-Rouge française ont appris avec étonnement par les médias que Monsieur Combe n'était plus le Directeur Général de l'institution. Il occupait pourtant ce poste depuis 2016 et attendait patiemment « son heure » en étant le parfait exécutant de la politique des gouvernements successifs sans jamais contester les moyens insuffisants alloués au secteur de la santé et de l'action sociale par les autorités publiques.

Son ascension est fulgurante depuis son arrivée en 2011 à la Croix-Rouge française en tant que directeur de cabinet du Président de l'Association, Jean-François Mattéi.

Hasard du calendrier, Monsieur Combe est nommé Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, le jour même où une grève nationale a été déclenchée par la CGT du 4 au 8 juillet. Les salariés exigent une revalorisation significative immédiate des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Pour la CGT, Monsieur Combe symbolise un virage financier de la CRf où la valorisation de l'immobilier, les logiques de rentabilité et de performance prennent le dessus sur ce qui fait depuis 150 ans son engagement.

La création d'une foncière visant à déconsolider la dette, mais aussi à rémunérer des actionnaires est emblématique de ce tournant et interroge éthiquement puisqu'une partie du parc immobilier a été acquis avec de l'argent public.

« L'ère Combe », c'est aussi :

- la cession de plusieurs établissements (soit plusieurs centaines, voire milliers de salariés vendus) parfois sans états d'âme à des gestionnaires du secteur privé lucratif
- des économies, des financements publics non utilisés dans la filière du handicap alors que les professionnels sont sous-payés et en sous-effectif permanents dégradant ainsi de fait la qualité de la prise en charge (2,3 Millions d'excédent en 2021 pour la filière handicap, 8,1 M€ en 2020 et 3,6 M€ en 2019)
- La fermeture d'établissements jugés non-utiles ou non-rentables (non-viables économiquement)
- Un point CRf gelé depuis 2017

En bref, la CRf est un fabuleux tremplin pour certains, mais « une fabrique de travailleurs utiles mais pauvres » pour une majorité de salariés CRf.